

RESPONSABLE DE L'AMENAGEMENT OPERATIONNEL (h/f)

À propos de l'offre d'emploi

Située au cœur du Grand-Ouest, à 90 min de Paris en TGV et une heure de la côte atlantique, Angers et sa Communauté Urbaine (310 000 habitants) allient à la fois dynamisme et qualité de vie. Richesse du patrimoine, environnement préservé, effervescence culturelle font aujourd'hui d'Angers, ville connectée et innovante, la première ville de France où il fait bon vivre. Son territoire ne cesse d'évoluer et de se moderniser grâce à de nombreux projets qui contribuent à le rendre toujours plus attractif pour ses habitants et pour les visiteurs.

Vous aurez pour mission de piloter le service Aménagement opérationnel (12 agents), au sein d'une direction mutualisée composée de 110 agents répartis en 7 services, couvrant l'ensemble de la chaîne de l'aménagement du territoire : études stratégiques et planification, aménagement opérationnel, habitat/logement, action foncière, droit des sols, accueil des gens du voyage et résorption des bidonvilles, ainsi qu'un service de ressources internes.

Dans un rôle d'interface avec de nombreux partenaires externes et services internes, l'équipe de l'Aménagement opérationnel est en charge du pilotage des opérations d'aménagements à vocation d'habitat ou économique sur Angers et son agglomération (pour les ZAC d'intérêt communautaire), ainsi que des projets immobiliers en diffus sur la ville d'Angers.

Votre Rôle Principal consistera à :

- Organiser l'activité du service : planifier et répartir les missions & projets (objectif et échéance), accompagner les agents dans leurs missions, s'assurer du bon avancement des projets.
- Organiser le processus de validation des projets portés par le service, par les élus de la ville d'Angers: temps hebdomadaires avec les élus (point avec l'Adjoint et revues de projet Immobilier avec l'adjoint au Maire et autres élus concernés).
- Proposer à la direction et aux élus des orientations stratégiques liées aux champs d'activités du service ou à de nouveaux champs à investiguer.
- Piloter les études préalables aux futures opérations et projets d'aménagement, que ce soit les études conduites directement par la collectivité comme celles confiées en mandat à l'aménageur public ALTER.
- Piloter, en tant que concédant, les opérations d'aménagement confiées à ALTER par la Ville d'Angers et par Angers Loire Métropole : à ce titre, définit les projets et les traduit dans le contrat de concession, assure l'interface entre ALTER et toutes les directions concernées de la collectivité, s'assure que l'avancement opérationnel des projets prend bien en considération tous les aspects du projet impactant la collectivité (techniques, juridiques,

financiers, lien avec les habitants, communication...), organise les validations par les élus de chaque étape/élément du projet, assure le suivi administratif et financier des concessions.

- Mettre en œuvre la politique d'urbanisme négocié de la ville d'Angers : élaboration puis évaluation de documents cadres traduisant la stratégie de la ville, échanges et négociations avec les promoteurs, accompagnement des projets privés jusqu'à leur livraison...
- Assurer un observatoire de la production immobilière à l'échelle de la Ville d'Angers.
- Assurer la préparation et le suivi budgétaire des projets d'aménagement en régie et concédés, en lien avec la Direction et le service Ressources internes.

De formation supérieure en aménagement et urbanisme, vous disposez de solides expériences en aménagement opérationnel.

Vous disposez également de connaissances en transition écologique, planification et politiques de l'habitat, outils fonciers, droit de l'urbanisme.

Vous maîtrisez le fonctionnement des collectivités territoriales, notamment sur les aspects politique, administratif et budgétaire ; ainsi que celui des SPL d'Aménagement.

Doté de réelles qualités managériales, vous êtes en capacité de donner du sens au travail des équipes.

ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Poste à temps complet.
- Rémunération selon expérience.
- Recrutement dans le cadre d'emplois des attachés ou ingénieurs par voie statutaire (mutation, détachement ou inscription en liste d'aptitude), à défaut, CDD de 3 ans renouvelable.

Date limite de dépôt des candidatures : 13 septembre 2024

Candidature (CV et lettre de motivation) à adresser à l'attention de Monsieur le Maire par mail : recrutement.offres@ville.angers.fr